

DISPOSITIF DEMISSIONNAIRE



COMMISSIONS	Pour un passage à cette Commission, les dossiers doivent être réceptionnés à l'antenne au plus tard le (1)	Date de publication des résultats sur Internet le (2)
Janvier	03/12/24	17/01/25
Février	07/01/25	07/02/25
Mars	04/02/25	07/03/25
Avril	04/03/25	04/04/25
Mai	01/04/25	16/05/25
Juin	09/05/25	06/06/25
Juillet	03/06/25	11/07/25
Septembre	07/08/25	05/09/25
Octobre	02/09/25	10/10/25
Novembre	07/10/25	07/11/25
Décembre	04/11/25	05/12/25

(1) Le NON RESPECT de la date limite de dépôt entrainera le report de l'examen de la demande à la commission suivante.

(2) Inutile d'appeler ou de vous rendre sur place avant cette date.